



## Lettre du Maire

mai 2012

Madame, Monsieur, Chers Catoviens,

Depuis le début du mandat, nous avons mené plusieurs réformes structurelles de management, propres à mieux évaluer et piloter notre performance interne et externe.

- Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) afin d'anticiper les métiers de demain et de les adapter aux futurs besoins de notre collectivité.
- Installation de groupes de travail ayant pour objectif la simplification de vos démarches administratives (paiement en ligne, e-administration...).

Ce fonctionnement en mode projet nous permet de développer une véritable culture de travail en transversalité, de raccourcir les circuits de décision et de gagner en efficacité.

Au-delà de l'amélioration du service rendu aux Catoviens, ces mesures ont également des répercussions positives sur les finances de la ville. **Chatou est ainsi devenue la ville la moins fiscalisée des communes de plus de 10 000 habitants des Yvelines. Le Conseil municipal du 28 mars dernier a d'ailleurs à nouveau voté 0% d'augmentation des taux d'imposition pour 2012. Par ailleurs, notre dette s'établissait à 576 € par Habitant au 1<sup>er</sup> Janvier 2012 contre 1 041 € pour les villes de même strate au niveau national.**

Pour autant, en cette période de crise, certains d'entre vous m'interrogent sur l'opportunité des investissements poursuivis dans la ville : nouveau conservatoire / espace jeune, place Maurice Berteaux, parc de l'Europe, futur centre de loisirs, rénovation des quartiers Gambetta et Marolles. .... « Est-ce bien le moment ? ». Je leur réponds oui, et ce pour deux raisons :

- Premièrement, la ville - peu endettée - dispose de réelles capacités d'investissement pour l'avenir sans obérer aucunement ses marges de manœuvre. Il n'est en outre pas anormal que la charge de ces futurs équipements publics, dont la durée de vie est d'environ 30 ans, soit en partie portée par les contribuables de demain.

■ En second lieu, investir, c'est soutenir nos entreprises en leur procurant des marchés, du travail... C'est soutenir l'activité économique, donc l'emploi ! Je rappellerai à ce titre que les collectivités locales représentent 70% de l'investissement public en France. Si ce moteur est coupé, c'est toute la « machine France » qui en souffrira.

Particulièrement conscient de la responsabilité que me confère la gestion de l'argent public en cette période de grande incertitude économique, je tenais à vous confirmer ici mes engagements intangibles en faveur d'une gestion à la fois moderne, ambitieuse et prudente de notre collectivité.

Très cordialement.



Ghislain FOURNIER  
Maire de Chatou

## Gestion / Investissement

### vrai / faux

#### Le niveau d'imposition de la ville est le plus bas des Yvelines ?

**VRAI,**

Chatou a le plus faible cumul des taux de taxe d'habitation et de taxe foncière des villes de plus de 10 000 habitants du département des Yvelines. Entre 2008 et 2011, les taux ont augmenté de 1,43 % alors qu'en moyenne les villes de 20 000 à 50 000 habitants du département les augmentaient de 3,76%.

#### La ville, ces dernières années, a considérablement réduit sa dette ?

**VRAI,**

La dette de la ville est passée de 28M€ au 01/01/2008 à 16,7€ aujourd'hui. Les frais financiers sont passés de 1 M€ en 2008 à 0,67 M€ en 2012.

#### Les investissements actuels vont considérablement alourdir notre dette et /ou entraîner une forte hausse des impôts ?

**FAUX,**

Une part importante des travaux engagés est auto financée avec les excédents budgétaires dégagés lors de chaque exercice depuis plusieurs années. Le recours à la dette sera donc marginal et le taux d'endettement par habitant demeurera très en dessous de la moyenne des villes de même strate.